

## COMPETITION DE CHIENS DE SAUVETAGE EN DECOMBRES à VILLARLURIN (Savoie)

### UNE VRAIE REUSSITE !

Pour la seconde fois cette année, le Club Canin d'Avalanche organisait une compétition de chiens de sauvetage. Après la spécialité « Avalanche » en mars 2011, la recherche en décombres était à l'honneur ce weekend du 17 et 18 septembre.

Le président Camille VACHET, et toute son équipe de bénévoles motivés et passionnés, ont travaillé avec acharnement depuis plusieurs mois afin d'aménager un terrain de décombres permettant d'accueillir tout d'abord un stage le dernier weekend d'août, et une compétition réunissant les niveaux Test de Qualification, A et B.

Le jury était composé de Monsieur Patrick VILLARDRY pour les tests de qualification et de Monsieur Claude MITROPOLITIS pour les échelons A et B. Ces deux juges qualifiés ont été assistés pendant toute cette compétition par Madame Monique OP DE BEECK, assesseur en Belgique, et de Monsieur Philippe BERNARD, qui terminait son dernier assessorat lors de ce concours.

Samedi matin, la journée a commencé par la spécialité « Pistage » avec un American Staffordshire Terrier en échelon A, à quelques kilomètres du club. A l'issue de cette piste, les CSAU et toutes les épreuves d'obéissance et de dextérité se sont déroulées tout au long de la journée au terrain de Villarlurin, sous une météo bien capricieuse. Le jury a pu donner ses appréciations sur la qualité du travail présentée le matin par les 14 concurrents en Test de qualification, et l'après midi par les 8 concurrents en échelon A, ainsi que par l'unique concurrent en échelon B.

Dimanche matin, 2 pistes, jugées par Monsieur Claude MITROPOLITIS, ont été tracées dès le début de la journée à proximité du terrain de décombres pour 2 Hovavarts, 1 en test de qualification et 1 en échelon A. Ensuite, la compétition en décombres a débuté avec les 13 tests de qualification qui se sont succédés tout au long de la matinée. Monsieur Patrick VILLARDRY a tenu compte lors de son jugement de la découverte de cette spécialité « décombres » qui, pour certains, n'avait eu lieu que 3 semaines auparavant lors du stage à Villarlurin les 27 et 28 août.

L'après midi, les 6 équipes inscrites en échelon A et l'équipe en échelon B ont pu évoluer sur un terrain de décombres agrémenté d'importants moyens mis en œuvre par Camille VACHET afin que cette épreuve se déroule dans des conditions très proches de la réalité, avec notamment des bruitages tels que sirènes, musique, de la fumée, du feu...

Yannick DOUAUD et son chien Scoopy, champions du monde par équipe en décombres, nous ont offert une magnifique prestation de recherche en décombres très appréciée de tous.

A l'issue de ce weekend end, la remise des résultats et des récompenses s'est déroulée dans une ambiance toujours très conviviale, qui caractérise cette belle discipline.

Le responsable du Groupe de Travail SAUVETAGE, Yannick DOUAUD a tenu à remercier tous les participants pour leur sportivité.

Monsieur Claude MITROPOLITIS souligne que le Club Canin d'Avalanche nous a accueilli dans des conditions très difficiles. Son président, qui était commissaire de terrain pour l'obéissance et la dextérité, a guidé les concurrents de façon parfaite, avec beaucoup de rigueur et de sérieux.

Camille VACHET remercie tous les bénévoles et les sponsors qui l'ont soutenu et aidé à organiser cette manifestation.

### **Remerciement a tous nos amis:**

Commune de villarlurin.

Commune de Saint Martin de Belleville.

Société Ugiloc.

Société Nantet Locabenne.

### **Résultats:**

#### **Test de Qualification Pistage :**

Une équipe non classée

#### **Niveau A Pistage :**

Benita vom Bernstein à Mmme Donze - 241 points 1/2 qualif bon

Une équipe non classée

#### **Test de Qualification Décombres :**

Apache du calvaire aux Acacias à M. Bernard - 184 points 1/13 qualif TB

Caïd à M. Mosca - 183 points 2/13 qualif TB

Gaïa à M.Fillion - 172 points 3/13 qualif B

Enfer de Vulcain à Mme Parlani - 166 points 4/13 qualif B

Daïa de la Vallée d'helia Mlle Bonato - 160 points 5/13 qualif B

Lilou à M.huriez - 159 points 6/13 qualif S

Car du mont de lortes à M. Dumont - 155 points 7/13 qualif S

Cisko du sacre de Paulima à M. verdelet 152 points 8/13 qualif S

Era à M. Luys -150 points 9/13 qualif S

Emy des Orckis de l'adret M. Barbon - 147 points 10/13 qualif S

First du puy de Grace à M. Kluczny -144 points 11/13 qualif S

Elysé de la croix d'aquila M. Remy - 140 points 12/13 qualif S

Eroy of surf Paradis à M. Hune - 140 points 12/13 qualif S

**Niveau A Décombres.**

Bhopal d'Akira à M. Viaud - 264 points 1/6 qualif B

Vals à M. Burllier - 239 points 2/6 qualif B

Dalaï à Mlle breniaux - 218 points 3/6 qualif S

Trois équipes non classées

**Niveau B Décombres.**

Sorro du clos Champcheny à M. Douaud -267 points 1/1 qualif B



